

DECISION SUR L'OPERATIONNALISATION DE
LA FORCE AFRICAINE EN ATTENTE

Doc.EX.CL/427 (XIII)

Le Conseil exécutif,

1. **PREND NOTE** du rapport de la Commission sur l'opérationnalisation de la force africaine en attente (FAA);
2. **ENTERINE** les recommandations contenues dans la Déclaration adoptée par la deuxième session ordinaire des ministres de la Défense et de la Sécurité relative à l'opérationnalisation de la FAA d'ici 2010 ;
3. **DEMANDE** à la Commission de travailler en étroite collaboration avec les communautés économiques régionales (CER) et les mécanismes régionaux (MR) ainsi que les Etats membres en vue de la mise en œuvre des recommandations, dans les plus brefs délais, pour l'opérationnalisation de la FAA d'ici 2010 ;
4. **EXHORTE** les Etats membres et les partenaires à fournir l'appui technique et financier nécessaires pour la mise en place effective de la FAA d'ici 2010.